



*INSTITUT WALLON  
DE L'ÉVALUATION,  
DE LA PROSPECTIVE  
ET DE LA STATISTIQUE*

**IWEPS  
PHD RESEARCH ACTIVITY /  
Bourses IPRA**

30 novembre 2011

<b>1</b>	<b>OBJECTIFS .....</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>PORTEE ET NATURE .....</b>	<b>2</b>
<b>3</b>	<b>CONVENTION ET DUREE .....</b>	<b>2</b>
<b>4</b>	<b>PROCEDURE DE SELECTION .....</b>	<b>2</b>
<b>5</b>	<b>DOSSIER DE CANDIDATURE .....</b>	<b>3</b>
<b>6</b>	<b>CRITERES DE SELECTION .....</b>	<b>4</b>
<b>7</b>	<b>THEMATIQUES DE RECHERCHE.....</b>	<b>5</b>

## 1 OBJECTIFS

L'initiative poursuit deux objectifs distincts mais complémentaires. D'une part, assurer par un travail de recherche fondamentale l'alimentation de l'IWEPS en connaissance scientifique originale et de première main. D'autre part, de resserrer les liens entre l'IWEPS et le monde universitaire afin de favoriser l'ancrage de l'institution au sein de la communauté scientifique en Communauté française de Belgique tout en participant à son rayonnement international.

Afin d'atteindre ces deux objectifs, il est proposé de financer un potentiel de trois bourses de doctorat (dénommées ci-après bourses IPRA) dans les domaines d'activité de l'IWEPS que sont la statistique, l'évaluation et la prospective.

## 2 PORTEE ET NATURE

Les bourses IPRA s'adressent à de jeunes diplômés ou de jeunes chercheurs. Pour pouvoir postuler, le candidat doit remplir la double condition d'éligibilité suivante :

- Posséder son diplôme le plus récent dans le domaine des sciences sociales ou relevant des activités de l'IWEPS (économie, gestion, sciences politiques, sociologie, statistique, géographie, ...)
- Ne pas avoir dépassé, à la date d'introduction de la candidature, trois années après l'obtention du dernier diplôme de master ou de master complémentaire. Cette limite est créditée d'une année supplémentaire par accouchement ou adoption.

Le titulaire d'une bourse IPRA effectuera toutes les activités afférentes à une recherche de type doctorale.

## 3 CONVENTION ET DUREE

Une convention sera signée entre le doctorant, l'Université et l'IWEPS qui précisera les conditions de réalisation de la thèse (lieu de travail, séjour à l'étranger, ...). Il est notamment prévu que le doctorant soit présent à l'IWEPS deux jours par semaine.

Par l'intermédiaire du directeur de thèse, l'Université prendra en charge, outre la supervision scientifique des travaux, les éléments administratifs relatifs à l'inscription au doctorat ainsi que l'organisation et le fonctionnement du comité de thèse.

Les bourses IPRA seront octroyées pour une durée de deux ans, renouvelable pour deux années supplémentaires (soit maximum quatre années).

Les doctorants IPRA présenteront une fois par an l'état d'avancement de leurs travaux au CWEPS (Conseil Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique). Le renouvellement de la bourse se fera sur base d'un double avis positif du comité de thèse et du CWEPS.

## 4 PROCEDURE DE SELECTION

Le calendrier proposé pour la procédure de sélection est le suivant :

- Janvier 2012

Appel d'offre pour compétence exclusive adressé aux Recteurs des Universités francophones, invitant ceux-ci à diffuser l'information à l'ensemble des personnes concernées.

- Fin janvier 2012

Présentation par l'IWEPS (et à l'IWEPS) de quelques projets en cours de l'institution.

- 15 mars 2012

Date limite de dépôt du dossier de candidature (→ voir **5 DOSSIER DE CANDIDATURE**).

- Fin avril 2012

Réunion du jury de sélection (→ voir **6 CRITERES DE SELECTION**) composé des membres du CWEPS et de l'IWEPS possédant un diplôme de doctorat, ainsi qu'un représentant du FRS-FNRS.

- Mai 2012

Communication des projets retenus aux candidats.

Le comité de thèse sera alors constitué. Outre le directeur de thèse, il comprendra au minimum un membre de l'IWEPS titulaire d'un doctorat. Le comité de thèse fonctionnera selon les règles universitaires en vigueur dans l'institution sélectionnée.

- Septembre 2012

Début de la thèse de doctorat.

## 5 DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature à une bourse IPRA est inspiré de celui utilisé par le FRS-FNRS. Il se décompose en deux parties distinctes : une première partie à remplir par le candidat et une seconde partie par le directeur de thèse.

**La partie à remplir par le candidat** devra posséder la structure suivante :

### A. Curriculum vitae du candidat

A.1 Renseignements personnels : nom, prénoms, coordonnées, âge, ...

A.2 Formation universitaire

A.2.1 Données liées à l'éligibilité : diplôme(s), institution(s) et date(s) d'obtention

A.2.2 Titre du mémoire de fin d'année + résumé (1/4 page)

A.2.3 Mentions, prix et distinctions honorifiques

A.2.4 Annexe comprenant (1) une copie du/des diplôme(s), (2) une copie du relevé des notes de l'ensemble du cursus universitaire et (3) le classement dans la cohorte (document à demander à l'Administration des études)

A.3 Expérience professionnelle

A.3.1 Parcours / financements obtenus

A.3.2 Affiliation(s) à des centres de recherche

A.4 Liste des publications éventuelles du candidat

A.4.1 Livres publiés

A.4.2 Chapitres d'ouvrage / participation à un ouvrage collectif

- A.4.3 Articles publiés dans des revues avec comité de lecture
- A.4.4 Actes de conférence
- A.4.5 Présentations orales dans des conférences avec comité de sélection
- A.4.6 Autres publications (rapports, ...)

## B. Description du projet de recherche

### B.1 Signalétique du projet

- B.1.1 Titre du projet (en français et en anglais)
- B.1.2 Résumé en français et en anglais (maximum 2000 caractères chacun)
- B.1.3 Trois mots-clés

### B.2 Contenu du projet (maximum 4 pages)

- B.2.1 Objectifs
- B.2.2 Etat de l'art (y compris une courte bibliographie)
- B.2.3 Projet de recherche
- B.2.4 Plan de travail

## C. Environnement de travail

C.1 Données relatives au directeur de thèse : identification + trois publications marquantes

C.2 Courte présentation de l'Université et du centre de recherche auquel le candidat sera affilié

Cette première partie du dossier est à faire parvenir **par le candidat** à Monsieur Sébastien BRUNET, Administrateur général a.i., uniquement par courriel ([s.brunet@iweps.be](mailto:s.brunet@iweps.be)) et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures. L'envoi devra également être accompagné d'une lettre de motivation du candidat.

**La partie à remplir par le directeur de thèse** concerne un avis motivé de ce dernier quant à la qualité du candidat (maximum une page), mettant notamment en évidence la capacité intellectuelle du candidat et son potentiel de créativité. Cette seconde partie du dossier est à faire parvenir **par le directeur de thèse** à Monsieur Sébastien BRUNET, Administrateur général a.i., uniquement par courriel ([s.brunet@iweps.be](mailto:s.brunet@iweps.be)) et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures.

## 6 CRITERES DE SELECTION

Les dossiers de candidature éligibles seront analysés par le jury de sélection via une grille de critères analogue à celle utilisée par le FRS-FNRS, qui porte sur trois grands critères de sélection :

- La qualité du candidat

La qualité du candidat sera évaluée sur base (1) de son curriculum vitae, (2) de sa lettre de motivation et (3) de l'avis motivé du directeur de thèse.

Ce critère comptera pour 40% dans l'évaluation globale de la candidature.

- La qualité du projet

La qualité du projet sera jugée sur (1) sa faisabilité, (2) sa méthodologie, (3) son originalité et (4) son degré d'adéquation aux thématiques proposées (→ Voir **7 THEMATIQUES DE RECHERCHE**). Pour ce dernier critère, il conviendra de mettre en évidence l'ancrage wallon du projet et les apports des travaux à la société.

Ce critère comptera pour 40% dans l'évaluation globale de la candidature.

- L'environnement de recherche

L'environnement de recherche sera évalué en fonction de la qualité du directeur de thèse et de l'adéquation des structures d'accueil de l'Université par rapport au projet de recherche.

Ce critère comptera pour 20% dans l'évaluation globale de la candidature.

Le tableau suivant synthétise la liste des critères ainsi que leurs pondérations.

Tableau 1 : critères de sélection et pondérations

Critères	Poids	Aspects à prendre en considération	Poids
Qualité du candidat	40%	CV du candidat	30%
		Lettre de motivation du candidat	5%
		Avis motivé du directeur de thèse	5%
Qualité du projet	40%	Faisabilité	10%
		Méthodologie	10%
		Originalité	10%
		Degré d'adéquation aux thématiques proposées	10%
Environnement de recherche	20%	Qualité du directeur de thèse	15%
		Adéquation des structures d'accueil	5%

Source : FNR-FNRS / IWEPS

Les membres du jury de sélection examineront, pour chacun des trois critères, les aspects à prendre en considération et les classeront en trois catégories :

- Catégorie A : très bon à excellent.  
La proposition traite avec succès tous les aspects pertinents du critère considéré, et les lacunes sont mineures.
- Catégorie B : bon à moyen.  
La proposition satisfait au critère de manière appropriée, mais certaines améliorations sont possibles.
- Catégorie C : faible à moyen.  
La proposition présente des faiblesses en liaison avec le critère considéré, le niveau de qualité n'est pas suffisant.

Un classement sera alors établi par candidature et les meilleures d'entre-elles se verront octroyer une bourse doctorale IPRA.

Le jury de sélection reste souverain dans ses décisions.

Lors de sa réunion du 20 septembre 2011, l'avis du CWEPS concernant des thématiques de recherche potentielles a été sollicité. Le même exercice a été conduit au sein de l'IWEPS.

Après examen de ces propositions, trois grandes thématiques de recherche ont été sélectionnées :

- **Développement et/ou application de méthodologies pour évaluer les politiques publiques et leurs impacts sur l'économie wallonne / les finances publiques de la Wallonie**

Exemples de domaines d'application : pôles de compétitivité, politiques d'emploi, politiques de formation, politiques d'éducation, politiques liées à l'énergie, ...

- **Développement et/ou application de méthodologies permettant une meilleure compréhension de problématiques importantes en Wallonie**

Exemples de domaines d'application : métiers en pénurie, mismatch géographique des compétences, bassins de vie, inégalité des revenus et pauvreté, ...

- **Développement et/ou application de méthodologies pour mieux appréhender les évolutions et défis futurs auxquels sera confrontée la Wallonie**

Exemples de domaines d'application : secteurs émergents et porteurs d'emploi / de valeur ajoutée / d'innovation, métiers du futur, performance économique et nouveaux types d'organisation du travail, vieillissement de la population, ...

Un point important portera sur l'exploitation originale de bases de données régionales existantes (enquêtes, données administratives, statistiques régionales, ...).

Pour d'autres domaines d'application, on peut se référer au programme d'activités quinquennal de l'IWEPS (<http://www.iweeps.be/programme-dactivite-quinquennal-2010-2014>)